

Avis n°21-72278

Référence de TED :

[2021/S 105-276804](#) - annonce diffusée le 02 juin 2021

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur

<http://www.boamp.fr/avis/detail/21-72278/officiel>

Département(s) de publication : **76**

Annonce No **21-72278**

[I.II.III.IV.VI.](#)

AVIS DE MARCHÉ

Directive 2014/24/UE

Le présent avis constitue un appel à la concurrence

Section I : Pouvoir adjudicateur

I.1) NOM ET ADRESSES

Commune de Mont Saint Aignan, Numéro national d'identification : 21760451100014, 59, rue Louis Pasteur, 76130, Mont-Saint-Aignan, F, Téléphone : (+33) 2 35 14 30 39, Courriel : dafim@montsaintaignan.fr, Fax : (+33) 2 35 14 30 90, Code NUTS : FRD22

Adresse(s) internet :

Adresse principale : <http://www.montsaintaignan.fr>

Adresse du profil acheteur : <https://www.mpe76.fr>

I.2) PROCÉDURE CONJOINTE

I.3) COMMUNICATION

Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet, à l'adresse : <https://www.mpe76.fr>

Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues :

autre adresse : Mairie Mont-Saint-Aignan, 59, rue Louis Pasteur, 76130, Mont-Saint-Aignan, F,
Téléphone : (+33) 2 35 14 30 16, Courriel : dafim@montsaintaignan.fr , Fax : (+33) 2 35 14 30 90,
Code NUTS : FRD22, Adresse internet : <https://www.mpe76.fr> , Adresse du profil d'acheteur :
<https://www.mpe76.fr>

Les offres ou les demandes de participation doivent être envoyées :

par voie électronique à l'adresse : <https://www.mpe76.fr>

I.4) TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR

Autorité régionale ou locale

I.5) ACTIVITÉ PRINCIPALE

Services généraux des administrations publiques

Section II : Objet

II.1) ÉTENDUE DU MARCHÉ

II.1.1) Intitulé : Marché de maîtrise d'oeuvre pour la rénovation et la réhabilitation de la piscine

Eurocéane de Mont-Saint-Aignan

Numéro de référence : 2021-07

II.1.2) Code CPV principal :

Descripteur principal : 71200000

Descripteur supplémentaire :

II.1.3) Type de marché

Services

II.1.4) Description succincte : La présente consultation est passée selon la procédure avec négociation.

La procédure comporte une phase candidature et une phase offres. Le marché est composé d'une tranche ferme découpée en dix (10) phases, d'une prestation supplémentaire éventuelle (Pse) et trois tranches optionnelles (3). Tranche ferme :-Phase 1 : Diagnostic préalable Diag ; -Phase 2 : Esquisse (Esq) ; -Phase 3 : Les études d'avant-projet (Avp), -Phase 4 : Autorisations d'urbanisme (Au) -Phase 5 : Les études de projet (Pro) incluant l'établissement des quantitatifs tous corps d'état ; -Phase 6 : L'assistance pour la passation des marchés de travaux (Act), -Phase 7 : La direction de l'exécution des contrats de travaux (Det) -Phase 8 : Les études d'exécution (Exe) et la synthèse -Phase 9 : L'assistance lors des opérations de réception (Aor). -Phase 10 : Coordination Ssi-Pse 1 : L'Ordonnancement, pilotage et coordination de chantier (Opc)

II.1.5) Valeur totale estimée :

Valeur hors TVA : 750 000 euros

II.1.6) Information sur les lots :

Ce marché est divisé en lots : non

II.2) DESCRIPTION

II.2.1) Intitulé :

Lot n° :

II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)

Code CPV principal : 71300000

Descripteur supplémentaire :

II.2.3) Lieu d'exécution

Code NUTS : FRD22

Lieu principal d'exécution : Centre nautique et de remise en forme eurocéane Centre Sportif des Coquets, 1 Rue du Dr Fleury 76130 - Mont-Saint-Aignan

II.2.4) Description des prestations : La présente consultation est passée selon la procédure avec négociation. La procédure comporte une phase candidature et une phase offres. Le marché est composé d'une tranche ferme découpée en dix (10) phases, d'une prestation supplémentaire éventuelle (Pse) et trois tranches optionnelles (3). Tranche ferme :-Phase 1 : Diagnostic préalable Diag ; -Phase 2 : Esquisse (Esq) ; -Phase 3 : Les études d'avant-projet (Avp), -Phase 4 : Autorisations d'urbanisme (Au)-Phase 5 : Les études de projet (Pro) incluant l'établissement des quantitatifs tous corps d'état ; -Phase 6 : L'assistance pour la passation des marchés de travaux (Act), -Phase 7 : La direction de l'exécution des contrats de travaux (Det)-Phase 8 : Les études d'exécution (Exe) et la synthèse-Phase 9 : L'assistance lors des opérations de réception (Aor).-Phase 10 : Coordination Ssi-Pse 1 : L'Ordonnancement, pilotage et coordination de chantier (Opc)

II.2.5) Critères d'attribution

critères énoncés ci-dessous

Critère de qualité

1. Valeur technique de l'offre / Pondération : 60

Prix :

1. PRIX / Pondération : 40

II.2.6) Valeur estimée

Valeur hors TVA : 750 000 euros

II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique

Durée en mois : 36

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : non

Description des modalités ou du calendrier des reconductions :

II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer

Nombre maximal : 3

Critères objectifs de limitation du nombre de candidats : Critère de sélection des candidatures:- Qualité des références fournies concernant la maîtrise des process en conception et en exécution propres à la réalisation d'équipements de complexité similaire : Note sur 10, coefficient 6- Qualification et qualité du candidat ou de l'équipe candidate (compétences, organisation et cohérence de l'équipe) : Note sur 10, coefficient 2- Capacité économique et financière : Note sur 10, coefficient 2

II.2.10) Variantes

Des variantes seront prises en considération : non

II.2.11) Information sur les options

Options : oui

Description des options : -To 1: Traitement de la signalétique intérieure et extérieure au bâtiment-To 2: Traitement de l'acoustique intérieure/extérieure-To 3: Analyse du coût global : Détermination des coûts d'exploitation et de maintenance et des niveaux de consommations énergétiques tout au long des études de conception et sa mise à jour à l'issue de la période de garantie de parfait achèvement

II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques

II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non

Identification du projet :

II.2.14) Informations complémentaires :

Section III : Renseignements d'ordre juridique, économique, financier et technique

III.1) CONDITIONS DE PARTICIPATION

III.1.1) Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession

Liste et description succincte des conditions : - Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire.- Document prouvant que le candidat dispose d'une autorisation spécifique ou est membre d'une organisation spécifique pour pouvoir fournir dans son pays d'origine le service concerné.- Déclaration sur l'honneur du candidat attestant qu'il est en règle, au cours de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, au regard des articles L. 5212-1, L. 5212-2, L. 5212 5 et L. 5212-9 du code du travail, concernant l'emploi des travailleurs handicapés- Formulaire Dc1, Lettre de candidature _ Habilitation du mandataire par ses co-traitants.(disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>)- Formulaire Dc2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement.(disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>)

III.1.2) Capacité économique et financière

Liste et description succincte des critères de sélection : - Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels.- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles

Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s) :

III.1.3) Capacité technique et professionnelle

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis : - Certificats de qualifications professionnelles. La preuve de la capacité du candidat peut être apportée par tout moyen, notamment par des certificats d'identité professionnelle ou des références de travaux attestant de la compétence de l'opérateur économique à réaliser la prestation pour laquelle il se porte candidat- Indication des titres d'études et professionnels de l'opérateur économique- Présentation d'une liste des principales fournitures ou des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé

Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s) :

III.1.5) Informations sur les marchés réservés :

III.2) CONDITIONS LIÉES AU MARCHÉ

III.2.1) Information relative à la profession

La prestation est réservée à une profession déterminée

Références des dispositions législatives, réglementaires ou administratives applicables : Le candidat devra être un bureau d'étude et avoir en son sein un architecte

III.2.2) Conditions particulières d'exécution :

III.2.3) Informations sur les membres du personnel responsables de l'exécution du marché

III.2.4) Marché éligible au MPS

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : NON

Section IV : Procédure

IV.1) DESCRIPTION

IV.1.1) Type de procédure

Procédure concurrentielle avec négociation

IV.1.3) Informations sur l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique

Dans le cas d'accords-cadres - justification d'une durée dépassant quatre ans :

IV.1.4) Informations sur la réduction du nombre de solutions ou d'offres durant la négociation ou le dialogue

Recours à une procédure se déroulant en phases successives afin de réduire progressivement le nombre des solutions à discuter ou des offres à négocier

IV.1.5) Information sur la négociation

IV.1.6) Enchère électronique :

IV.1.8) Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP)

Le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics : oui

IV.2) RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF

IV.2.1) Publication antérieure relative à la présente procédure

Numéro de l'avis au JO série S :

- IV.2.2) Date limite de réception des offres ou des demandes de participation
28 juin 2021 - 16:00
- IV.2.3) Date d'envoi estimée des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés
Date : 13 juillet 2021
- IV.2.4) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation :
français
- IV.2.6) Délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre :
L'offre doit être valable jusqu'au :
ou
Durée en mois : (A compter de la date limite de réception des offres)
- IV.2.7) Modalité d'ouverture des offres
Informations sur les personnes autorisées et les modalités d'ouverture :

Section VI : Renseignements complémentaires

VI.1) RENOUELEMENT

Il ne s'agit pas d'un marché renouvelable

Calendrier prévisionnel de publication des prochains avis :

VI.2) INFORMATIONS SUR LES ÉCHANGES ÉLECTRONIQUES

VI.3) INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée. Cette consultation bénéficie du Service Dume. Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur <https://www.mpe76.fr> -s'agissant d'une opération de réhabilitation d'un bâtiment existant cette procédure est retenue, par dérogation au concours. La réhabilitation portera sur l'ensemble du centre nautique avec une restructuration complète du 1er étage avec les espaces bien être, la création de zones ludiques et le refonte des espaces et des flux de circulation. Pendant la phase offre, les candidats admis à soumettre une offre devront OBLIGATOIREMENT effectuer la visite des lieux pour appréhender les conditions d'accès, les contraintes environnantes et l'existant. Cette visite se fera le Lundi 19 juillet 2021 avec un Représentant du Maître d'ouvrage. Le critère Valeur technique comporte les sous-critères suivants: - qualité de réponse au programme (40%) - pertinence du planning proposé? et adéquation du temps passé? (10%) - compatibilité du projet avec la part de l'enveloppe financière prévisionnelle affectée aux travaux (10%) le marché est un marché ordinaire de maîtrise d'oeuvre traité à prix global et forfaitaire

VI.4) PROCÉDURES DE RECOURS

VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal administratif de Rouen, 53 avenue Gustave Flaubert, 76000, Rouen, F, Téléphone : (+33) 2 32 08 12 70, Courriel : greffe.ta-rouen@juradm.fr, Fax : (+33) 2 32 08 12 71

VI.4.2) Organe chargé des procédures de médiation :

Comité consultatif interrégional de règlement amiable des litiges relatifs aux marchés publics de Nantes : Préfecture de Région - Secrétariat Général pour les Affaires régionales (Sgar) - Bureau de la coordination interministérielle, 6, quai Ceineray, 44035, Nantes, F, Téléphone : (+33) 2 40 08 64 33

VI.4.3) Introduction de recours :

Précisions concernant les délais d'introduction de recours : Les voies de recours ouvertes sont les suivantes : -Référé précontractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (Cja), et pouvant être exercé avant la signature du contrat.-Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du Cja, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du Cja.-Recours pour excès de pouvoir contre une décision administrative prévu aux articles R. 421-1 à R.421-7 du Cja, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme.-Recours en contestation de la validité du contrat dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées, dans les conditions prévues par l'arrêt du Conseil d'Etat du 4 avril 2014, Département du Tarn et Garonne

VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours :

VI.5) DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS

28 mai 2021